



## CNP Trésor Projets

Constituez le capital  
de vos projets

# Choisissez votre profil selon vos objectifs

Vous souhaitez anticiper le financement d'un projet à moyen ou long terme, préparer votre retraite ou simplement chercher à valoriser un capital. Votre conseiller vous propose une solution : CNP Trésor Projets, un contrat d'assurance vie multisupports comportant un support en euros et une gamme de supports en unités de compte<sup>1</sup> sélectionnée avec soin par CNP Assurances.

**Les montants investis sur les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers, d'où un risque de perte en capital. Les montants investis sur le support en euros présentent un risque de perte en capital limité<sup>2</sup>.** Depuis octobre 2015, CNP Trésor Projets, intègre le profil gestion pilotée qui vous permet de bénéficier du savoir-faire de professionnels avec une équipe dédiée au sein de Rothschild Martin Maurel Asset Management .



## UN CONTRAT ACCESSIBLE ET FLEXIBLE

Avec un versement initial de 5 000 euros minimum, vous souscrivez un contrat CNP Trésor Projets.

Grâce aux versements réguliers<sup>3</sup>, vous constituez progressivement un capital en investissant sur le support en euros et/ou sur un ou plusieurs supports en unités de compte. Vous pouvez à tout moment augmenter, diminuer ou suspendre vos versements réguliers et effectuer des versements libres à votre convenance<sup>3</sup>.

Votre capital reste disponible<sup>3</sup>. Vous pouvez demander un rachat<sup>4</sup> ou, en cas de besoin exceptionnel, une avance<sup>4</sup> remboursable moyennant intérêts peut vous être consentie sur une certaine durée<sup>5</sup>.

CNP Trésor Projets s'adapte à vos besoins tout au long de votre vie. Vous pouvez disposer<sup>4</sup> d'un capital ou d'une rente viagère, avec ou sans réversion<sup>3</sup>.

## UNE GARANTIE PLANCHER, SOUS CONDITIONS, EN CAS DE DÉCÈS

Vous bénéficiez d'une garantie plancher<sup>3</sup> qui prévoit, sous conditions, le versement en cas de décès, d'un capital minimum au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) de votre contrat.

Ce capital compense la différence entre le cumul des versements de primes nets de frais (diminué des rachats partiels bruts de fiscalité, des prélèvements sociaux éventuels, et des avances<sup>5</sup> non remboursées) et le montant du capital constitué, dans la limite de 230 000 euros<sup>3</sup>, tous contrats CNP Trésor Projets détenus par un même assuré.

## Le Profil Liberté<sup>3</sup>

Vous disposez d'un support en euros et de supports en unités de compte<sup>1</sup> retenus par CNP Assurances auprès d'experts de la gestion d'actifs.

Avec votre conseiller, vous déterminez vos choix d'investissement parmi cette sélection, en fonction de votre sensibilité au risque<sup>1</sup> et de vos attentes sur le long terme.

**En fonction de votre stratégie** d'investissement et de l'évolution des marchés financiers, vous pouvez effectuer des arbitrages sur les supports disponibles<sup>1</sup>.

Vous bénéficiez d'un arbitrage gratuit par année civile.

L'option « Sécurisation des plus-values » vous est proposée : elle permet l'arbitrage automatique chaque trimestre sur le support euros des éventuelles plus-values réalisées sur les supports en unités de compte choisis (dès qu'elles dépassent un seuil que vous avez préalablement choisi : 10%, 15%, 20%).

Vous pouvez opter, interrompre, reprendre l'option ou modifier le seuil de déclenchement des arbitrages automatiques à tout moment.

Avec le profil Liberté, vous pouvez percevoir des **compléments de revenus**<sup>4</sup> à partir de votre support en euros, en demandant la mise en place de rachats partiels programmés<sup>3</sup> (300 € minimum par rachat) ou de l'option Revenus<sup>3</sup>.

## La Dimension Projets<sup>3</sup>

Avec votre conseiller, vous définissez la durée nécessaire à la constitution du capital destiné par exemple à faciliter le financement de votre projet<sup>3</sup>.

**En fonction de cet horizon de placement**, la répartition de vos versements et de votre capital constitué est effectuée automatiquement entre un support en euros et un support en unités de compte<sup>1</sup>.

**Progressivement et sans intervention de votre part**, la part investie sur le support en unités de compte diminue au profit de la part investie sur le

support en euros à l'approche de l'échéance que vous aurez déterminée. Vous disposerez le moment venu d'un capital entièrement en euros<sup>3</sup>.

CNP Trésor Projets est un contrat individuel d'assurance sur la vie libellé en euros et en unités de compte, garanti par CNP Assurances et distribué par son réseau AMÉTIS®.

**AMÉTIS**  
GROUPE CNP ASSURANCES

Pour toute information,  
contactez le : 01 41 98 55 59  
(prix d'un appel local)

**À l'issue de la période de renonciation, vous pouvez changer le mode de gestion de votre contrat.**

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, reportez-vous au document décrivant les caractéristiques principales du support en unités de compte.

<sup>2</sup> Le taux brut de participation aux bénéfices du support en euros peut être inférieur au taux de frais sur encours annuels, d'où un risque de perte en capital plafonné chaque année au taux de frais sur encours (0,65 % maximum).

<sup>3</sup> Voir conditions et limites des conditions générales du contrat CNP Trésor Projets.

<sup>4</sup> Sous réserve de l'accord en cas de bénéficiaire acceptant ou de créancier nanti.

<sup>5</sup> Dans les conditions définies dans le Règlement Général des avances en vigueur.

<sup>6</sup> Uniquement sur le support en euros.

## Le Profil Gestion Pilotée<sup>3</sup>

Accessible à partir de 2 500 euros, la Gestion Pilotée s'adapte à vos besoins en proposant, selon votre objectif et votre sensibilité au risque, la formule<sup>3</sup> qui vous convient : modérée, équilibrée, dynamique ou audacieuse.

L'assureur prend conseil auprès de Rothschild Martin Maurel Asset Management pour sélectionner les supports en unités de compte, pour procéder à la répartition des versements de primes entre les supports et pour réaliser les arbitrages dans le respect de la formule choisie.

**Les montants investis sur des supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital.**

Vous pouvez alimenter votre capital en mettant en place des versements réguliers, à partir de 200 euros par mois. Vous pouvez opter pour l'option « Sécurisation de la plus-value Globale » qui permet l'arbitrage automatique trimestriel de la plus-value éventuelle dégagée sur l'ensemble des supports de la formule choisie du mode d'investissement « Gestion Pilotée », vers le support en euros dès qu'elle dépasse un seuil que vous avez préalablement choisi :

Seuils de déclenchement de « Sécurisation de la Plus-Value Globale » :

Formule modérée	10 %, 15 % ou 20 %
Formule équilibrée	15 %, 20 % ou 25 %
Formule dynamique	20 %, 30 % ou 40 %
Formule audacieuse	20 %, 30 % ou 40 %

Vous pouvez opter, interrompre, reprendre l'option ou modifier le seuil de déclenchement des arbitrages automatiques à tout moment.



## AVEC LE PROFIL GESTION PILOTÉE, VOUS AVEZ ACCÈS SPÉCIFIQUEMENT :

- à une formule parmi les 4 formules proposées qui vous donne accès à un éventail de supports en unités de compte permanent et/ou temporaire<sup>1</sup>,

- à l'option « Sécurisation de la Plus-Value Globale »,

Et au même titre que les autres modes d'investissement du contrat :

- au support en euros,
- aux options Rachats Partiels Programmés ou Revenus<sup>4,6</sup>,
- à l'option « Sécurisation de la Plus-Value Globale »,
- à la conversion du capital en rente<sup>3</sup>,
- à une garantie plancher en cas de décès<sup>3</sup>,
- aux avances<sup>5</sup>.
- à des supports en unités de compte temporaires et/ou permanents faisant l'objet de Dispositions Particulières

## Le choix d'une formule du Profil Gestion Pilotée selon votre profil d'investisseur

Ces formules s'adressent au souscripteur acceptant des fluctuations (liées par exemple aux risques de marchés, de change, de taux, de crédit, etc...) sans garantie de capital.

### Recherche de valorisation du capital



